

**PROCES VERBAL**

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2025**

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 12
- présents : 10
- votants : 11

Date de convocation : 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 27 mai à 18h15 le conseil municipal de Saint Marcel de Careiret, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Carole SABONNADIÈRE-BERGERI, Maire.

**Membres présents :** Mesdames Elisabeth BARRÉ, Nathalie DELPIERRE, Christine LADET, Carole SABONNADIÈRE-BERGERI,  
Messieurs Dominique ASTORI, Rémi CRESPIAN, Marc HERAUD, Thierry MOULINET, Régis POLGE, Jacques ROURE.

**Absente excusée :** Mme Elisabeth GIOLBAS donne pouvoir à M. Marc HERAUD

**Absente :** Bénédicte LECHARTIER

**Secrétaire de séance :** Mme Nathalie DELPIERRE

**Ordre du Jour :** Demande d'une subvention au GAL pour la création d'un sentier découverte dans le bois de Cuègne.

**Début de séance à 18h15**

**Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 07 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU G.A.L (Groupe d'Actions Locale) POUR LA CRÉATION D'UN SENTIER DÉCOUVERTE DANS LE BOIS DE CUEGNE**

---

**Cette délibération annule et remplace la délibération n°16-2025**

Rapporteur : Mme Carole SABONNADIÈRE-BERGERI, Maire

Madame le maire fait part au conseil municipal de la possibilité d'obtenir une subvention du G.A.L, pour aider au financement de la création d'un sentier découverte dans le bois de Cuègne.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 31 056.33€ HT

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant	%
Création d'un sentier découverte	31 056.33€	Conseil Départemental	12 422.53€	40%
		GAL LEADER	12 422.53€	40%
		Autofinancement commune	6 211.27	20%
<b>Total</b>	<b>31 056.33€€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31 056.33€</b>	<b>100%</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, DECIDE :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- de solliciter une subvention au GAL à hauteur de 12 422.53€
- d'autoriser Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération,
- d'autoriser Madame le maire à signer tous les documents nécessaires au dossier de cette demande.

## SUJETS DIVERS

- Jeudi 22 mai 2025, la classe de CE2, CM1 et CM2 a visité l'église et la mairie, visite appréciée aussi bien de l'enseignante que des élèves ;
- Des administrés se plaignent que beaucoup de déchets ne sont plus acceptés à la déchetterie ;
- Marc Héraud a assisté à l'inauguration de la ligne 17 (qui va desservir St Marcel de Ct) des navettes de la communauté d'agglomération.

La séance est clôturée à 19h10

Saint Marcel de Careiret, le 27 mai 2025.

Conformément à l'article L .2121-25 du Code des Collectivités Territoriales

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Mme Carole SABONNADIÈRE-BERGERI